

# Avant-propos

Depuis plus de 35 ans, le Fonds des Nations Unies pour la population joue un rôle clé par l'aide qu'il apporte au niveau mondial en vue de la résolution des problèmes liés à la population. Les services d'information et de soins de santé en matière de reproduction sont d'une importance vitale pour des millions de femmes, de jeunes filles et de familles de par le monde. L'UNFPA a démontré que l'amélioration des conditions de vie des femmes et des familles contribue à réduire la pauvreté et à ralentir la croissance démographique. Il a aidé les pays à intégrer les questions de population dans leurs stratégies nationales de développement. Il a forgé des partenariats solides avec des instances gouvernementales, des organisations non gouvernementales et d'autres entités du système des Nations Unies. Et il continue de mettre en œuvre toute une gamme de programmes, comprenant notamment des initiatives de planification familiale, de maternité sans risques et d'autonomisation des jeunes pour enrayer la propagation du VIH/sida.



Le présent rapport annuel rend compte de l'ampleur des actions entreprises par l'UNFPA en 2003. Il souligne la valeur des soins obstétricaux d'urgence qui sauvent des vies, du prolongement de la scolarité des filles encouragées à retarder le mariage et la grossesse, de la réduction de la violence à l'égard des femmes résultant du renforcement des lois et des progrès des droits de la personne dus à la lutte contre la discrimination de manière sensible à la culture. Ces divers programmes, ainsi que d'autres, s'inscrivent dans le cadre des vastes efforts déployés pour mettre en œuvre le Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994. En fait, sans le suivi attentif de la conférence historique du Caire, notre campagne globale visant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement se heurteraient à des difficultés considérablement accrues.

Les questions de population sont étroitement liées à nos espoirs communs d'un avenir meilleur. Tous les êtres humains bénéficient de ce que les gens, où qu'ils soient nés, disposent de possibilités et de choix réels et jouissent du respect des droits de la personne. Le présent rapport annuel témoigne de la volonté constante de l'UNFPA de contribuer à cette mission de dignité et de bien-être humains. Les données et les analyses qu'il contient méritent de trouver le plus vaste lectorat possible au niveau mondial.

Kofi A. Annan

*Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*